

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale  
de la gendarmerie nationale*

*Direction des personnels militaires  
de la gendarmerie nationale*

*Sous-direction  
de la gestion du personnel*

*Bureau du personnel officier*

**Arrêté du 10 janvier 2013 portant affectation d'un officier commissionné  
servant au titre de l'article L.4132-10 du code de la défense**

NOR : INTJ1300581A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment son article L.4132-10;

Vu le décret n° 2008-959 du 12 septembre 2008 modifié relatif aux officiers commissionnés;

Vu l'arrêté du 21 janvier 2011 fixant la liste des emplois d'officiers et de sous-officiers commissionnés recrutés au titre de l'article L.4132-10 du code de la défense au sein de la gendarmerie nationale;

Vu l'arrêté du 26 janvier 2012 conférant un grade et un emploi d'officier commissionné servant au titre de l'article L.4132-10 du code de la défense,

Arrête:

Article 1<sup>er</sup>

M. Florian Clavier (NIGEND: 00329767 – NLS: 8045007 – NID: 0734030366) est affecté au centre de concours et de sélection de la région de gendarmerie d'Aquitaine – zone de défense et de sécurité Sud-Ouest à compter du 1<sup>er</sup> mars 2013 pour occuper un emploi de psychologue à temps plein, officier conseil en recrutement et gestion des compétences.

Article 2

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Pour le ministre et par délégation :

*Le général de corps d'armée,  
directeur des personnels militaires  
de la gendarmerie nationale,*

J. DELPONT